

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

Doizieux : Fiche d'identité

Superficie : 28.07 km²
 Nombre d'habitants (en 2020) : 843
 Altitude minimale et maximale : 480–1396 m

Les chiffres clés

633 espèces végétales
 234 espèces animales
 dont 42 patrimoniales

Un milieu naturel remarquable



Eboulis siliceux

Une espèce phare



La vipère péliade (*Vipera berus*)

Les espèces à Doizieux

Groupe d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces (à l'échelle de la métropole)	Nombre d'espèces sur liste rouge* (à l'échelle de la métropole)
Mammifères (sans chauves-souris)	202	20 (43)	3 (11)
Chauves-souris	60	15 (24)	6 (12)
Oiseaux	7247	122 (222)	26 (65)
dont nicheurs	4054	91 (145)	35 (72)
Reptiles	96	10 (15)	3 (4)
Amphibiens	51	5 (16)	1 (6)
Odonates	59	22 (52)	1 (16)
Papillons	264	40 (109)	0 (9)
Végétaux	3906	633 (1912)	2 (38)
Total	11885	867 (2393)	42 (161)

* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

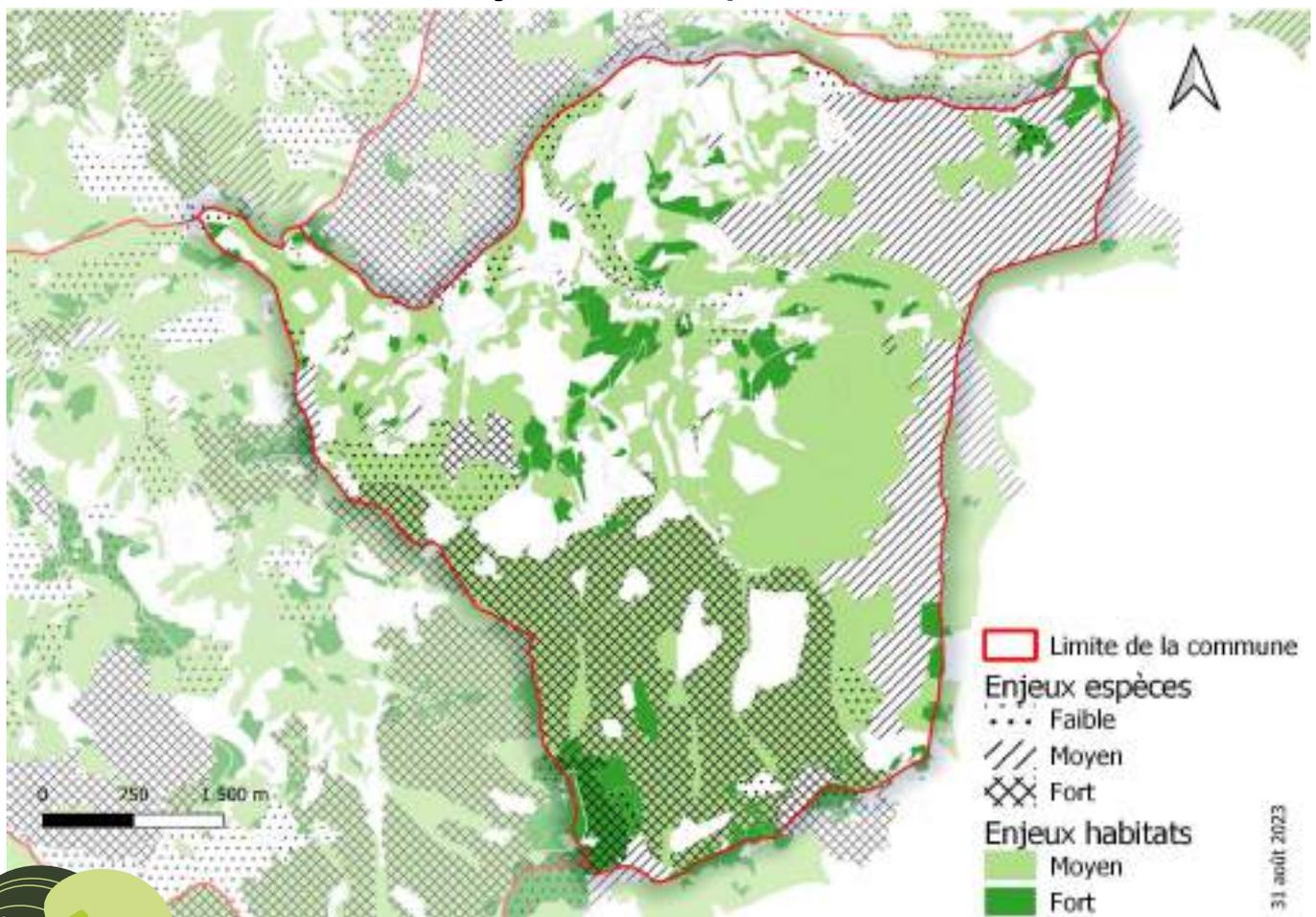
Zoom sur les enjeux

Les hêtraies-chênaies naturelles de la commune, notamment au bois de Veylon ou autour des sources du Dorlay, représentent des milieux à enjeux sur le massif du Pilat. Ces forêts tendent à disparaître, remplacées par des plantations de résineux exotiques tels que le douglas. La problématique principale des boisements est l'intensité de leur gestion. L'exploitation extensive (en futaie jardinée) est plus favorable à la biodiversité car elle évite l'uniformité des parcelles. Des espèces forestières patrimoniales comme la genette, le cerf et de nombreux chiroptères sont présentes sur la commune grâce à ses forêts préservées. Dans les zones de landes, d'autres espèces sont remarquables comme la pulsatile rouge à la croix du Planil, plante protégée en Rhône-Alpes, ou l'engoulevent d'Europe, oiseau protégé en France et en Europe. Les landes sont des milieux en transition qui tendent naturellement à se fermer pour devenir des forêts.



Hêtraie

La carte des zones à enjeux métropolitains



Focus sur les espèces patrimoniales

La vipère péliade ⚠️

Petite vipère d'environ 50 centimètres, la péliade a l'œil rougeâtre et possède de grosses écailles sur la tête. Sous nos latitudes, elle fréquente les landes, les prairies humides et les tourbières. Elle est connue sur les hauteurs du Pilat (crêts).



Le busard cendré ⚠️

Chez ce rapace de taille moyenne, le mâle est gris et blanc avec une bande noire sur les ailes tandis que la femelle présente un plumage brunâtre. Typique des milieux agricoles, cette espèce niche à même le sol. Sur le territoire, plusieurs couples sont cantonnés au sud des monts du Lyonnais, dans le Jarez, le Pilat et sur le plateau de Saint-Maurice-en-Gourgois.

La pulicaire commune ⚠️

Plante annuelle de la famille des astéracées, la pulicaire commune forme de petites fleurs jaunes en capitule et peut atteindre une quarantaine de centimètres. Elle pousse au niveau de pâturages, en bords de chemins et dans les fossés.



⚠️ Espèce protégée

Atouts

- Cette commune présente encore une naturalité supérieure à la moyenne du territoire. La variété des milieux et de l'altitude favorise l'accueil de la biodiversité avec un nombre d'espèces important.
- A Doizieux, les agriculteurs pratiquent majoritairement une agriculture raisonnée qui préserve l'environnement pour l'avenir.

Pressions

- Les plantations de résineux exotiques tels que le douglas, et surtout leur mode intensif d'exploitation, ne sont pas favorables à la biodiversité car elles acidifient le sol et ne permettent pas l'installation de la faune et de la flore locales.
- Les prairies naturelles doivent être préservées au maximum. Elles constituent une véritable richesse en terme de diversité floristique, favorisant la biodiversité mais aussi la variété fourragère.

Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Préserver les prairies naturelles (Fiche P2)
- Améliorer les connaissances des papillons de la commune (Fiche C5)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S)

Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site :
engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via :
engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr



Saint-Etienne Métropole
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

www.saint-etienne-metropole.fr



11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@fne-aura.org

04 77 41 46 60



Agir pour
la biodiversité

11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@lpo.fr

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Eboulis (p.1) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Vipère (p.1) : Antoine Csutoros - www.decouvrirlafaune.fr ; Hêtraie (p.2) : Mathieu Mercier - CBN Massif central ; Vipère (p.3) : Antoine Csutoros - FNE Loire ; Busard (p.3) : Bertrand Tranchand - LPO AuRA ; Pulicaire (p.3) : André Ulmer - FNE Loire

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

